







Organisation régionale de la cancérologie

Pierre PERROCHE

Coordonnateur DSRC oncoBFC











Contexte national











Les plans cancer

1 ^{er} plan cancer	2 ^{ème} plan cancer	3 ^{ème} plan cancer
2003-2007	2009-2013	2014-2019
6 grands axes	5 grands axes	4 grands axes
70 mesures	30 mesures	17 objectifs
 Rattraper le retard dans la prévention Mieux organiser le dépistage Assurer des soins de meilleure qualité centrés autour du patient (dispositif d'annonce) Assurer un accompagnement social plus solidaire (évaluation sociale initiale) Assurer une meilleure formation des acteurs Améliorer la recherche 	 La recherche (transfert rapide des données) Observation (mieux connaître la réalité en France Prévention et dépistage Les soins (garantir un parcours personnalisé de soins) Vivre pendant et après un cancer (améliorer la qualité de vie par l'accès aux soins de support) 	 Guérir plus de personnes malades Préserver la continuité et la qualité et de la vie (évaluation) Investir dans la prévention et la recherche Optimiser le pilotage et les organisations (notion de territorialité)









Stratégie décennale de lutte contre les cancers



Objectifs 2021-2030

















Stratégie décennale de lutte contre les cancers



1 : améliorer la prévention

2 : limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie des patients

3 : lutter contre les cancers de mauvais pronostic chez l'adulte et chez l'enfant

4 : s'assurer que les progrès bénéficient à tous









Stratégie décennale de lutte contre les cancers







2º RAPPORT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FÉVRIER 2023

STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE LES CANCERS 2021 - 2030

DES PROGRÈS POUR TOUS, DE L'ESPOIR POUR DEMAIN





3° RAPPORT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FÉVRIER 2024

STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE LES CANCERS 2021 - 2030

DES PROGRÈS POUR TOUS, DE L'ESPOIR POUR DEMAIN





Jeudi 11 avril 2024 à Dijon





Action I-5.3 Promouvoir et développer le Nutri-Score

L'algorithme de calcul du Nutri-Score évolue pour promouvoir des choix alimentaires plus favorables à la santé

Dans le cadre de la gouvernance transnationale du Nutri-Score, le comité de pilotage, constitué des autorités compétentes de Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne et Suisse, a finalisé le processus de révision de l'algorithme de calcul du Nutri-Score. Ce nouvel algorithme renforcera l'efficacité du Nutri-Score pour classer les aliments et les boissons en cohérence avec les principales recommandations alimentaires des pays européens et guider les consommateurs vers des choix éclairés et favorables à leur santé.

S'agissant des boissons, le nouvel algorithme assure une classification cohérente de l'ensemble

des boissons. Ainsi, le lait, les boissons lactées et les boissons végétales ont été inclus dans cet algorithme en assurant une classification du lait écrémé et demi-écrémé dans les classes les plus favorables et en permettant une différenciation entre les différents types de lait, selon leur teneur en matières grasses, et avec les boissons lactées sucrées. S'agissant des aliments, le nouvel algorithme permet par exemple une meilleure classification des poissons gras ou encore des huiles moins riches en graisses saturées. Afin d'assurer une cohérence entre les différents territoires, les pays se sont accordés sur une mise en œuvre coordonnée du nouvel algorithme une fois les procédures réglementaires finalisées par les différents pays d'ici la fin de l'année 2023. À compter de cette date, les opérateurs disposeront d'un délai de deux ans pour adapter le Nutri-Score de leurs produits.





Jeudi 11 avril 2024 à Dijon





THÉMATIQUE 8 PRÉVENTION DES RISQUES INFECTIEUX LIÉS AUX CANCERS

Action I-6.1 Promouvoir la vaccination sur tous les leviers possible

La vaccination contr mains est proposée ; de 5° en collège depu

Chaque année, 6400 sont liés aux papillo dont 2900 cancers du des cancers de la vul

Aujourd'hui, la vaccination contre les HPV previent jusqu'à 90 % des infections HPV à l'origine de cancers. La couverture vaccinale demeure cependant insuffisante. En 2022, elle n'était que de 41,5 % chez les filles et de 8,5 % chez les garçons. Un taux bien en dessous de l'objectif de 80 % inscrit dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers à horizon 2030. Pour en développer l'accès, le président de la République a annoncé en février 2023 l'organisation d'une campagne de vaccination gratuite au collège.

vaccination HPV. En Bourgogne-Franche-Comté, des webinaires à destination des parents et des professionnels de santé libéraux ont également été organisés pour expliquer l'intérêt de cette vaccination et répondre à d'éventuelles inquiétudes. L'ARS mène de plus un travail pour permettre aux enfants en situation de handicap pris en charge dans les établissements ou services sociaux ou médicosociaux de la région de bénéficier aussi de cette proposition de vaccination systématique et gratuite dès le 1er trimestre 2024.

a un journal d'information « l'out savoir sur la vaccination contre les HPV », complété d'un film d'animation et d'une affiche. Ce journal explique aux enfants ce que sont les virus, et en particulier les HPV, et le fonctionnement de la vaccination. Avec l'affiche, ces outils ont été mis à disposition dans les collèges. L'ensemble des contenus qui visent à favoriser la discussion et l'échange avec les parents et les professeurs est également consultable sur la rubrique dédiée du site e-cancer.fr. S'agissant des parents, un







Jeudi 11 avril 2024 à Dijon









Souvent diagnostiqué à un stade tardif, le cancer du poumon est la tumeur maligne la plus meurtrière en France, causant chaque année plus de 33 000 décès. Il est également l'un des cancers de plus mauvais pronostic avec un taux de survie à 5 ans de 20 %. Chez l'homme âgé de 45 à 64 ans, il représente la première cause de décès, toutes causes confondues. Il est par ailleurs en forte progression chez les femmes. Au contraire des cancers colorectaux, du sein et du col de l'utérus, il ne fait, jusqu'à présent, pas l'objet d'un programme de dépistage organisé. En février 2022, la Haute Autorité de santé (HAS) a publié son rapport d'orientation « Dépistage du cancer bronchopulmonaire par scanner thoracique faible dose sans injection: actualisation de l'avis de 2016 » dans lequel elle souligne que des expérimentations françaises d'envergure sont nécessaires pour permettre de répondre aux différents points en suspens et de statuer sur les modalités d'un éventuel programme de dépistage organisé des cancers du poumon. La HAS recommande ainsi dans son rapport la mise en place d'un programme pilote par l'Institut national du cancer.







Jeudi 11 avril 2024 à Dijon



étudiants du supérieur dans 11 des 16 universités franciliennes. En Bourgogne-Franche-Comté, l'ARS a pour objectif de généraliser le déploiement de la démarche Campus sans tabac dans les établissements d'enseignement supérieur et apporte à cette fin son soutien à l'association Avenir Santé en charge de développer la démarche dans la région.

Les actions de mobilisation et de formation des professionnels de santé, sociaux et médicosociaux au repérage précoce et à l'intervention brève sont aussi soutenues par les ARS. En Bourgogne-Franche-Comté, l'ARS a continué d'apporter son soutien à l'association Tab'agir qui avait formé, en 2022, 404 professionnels de santé (dont 111 médecins) à l'accompagnement à l'arrêt du tabac, ce qui avait permis 810 nouvelles inclusions de patient. Tab'Agir assure également en continu un coaching téléphonique de soutien et d'information pour toutes les personnes qui en expriment le besoin.





Journée de formation





Action II-2.7

Inciter à l'innovation en utilisant les médicaments existants et se prémunir des situations de pénurie

La lutte contre les pénuries de médicaments s'est structurée avec l'identification des médicaments cibles et le lancement d'une feuille de route antipénuries

En février 2023, les ministères chargés de la santé et de l'industrie ont

Aussi, en juin 2023, huit nouveaux projets de relocalisation de la production de médicaments ont été annoncés pour un investissement total de plus de 160 millions d'euros. Ce sont environ 25 médicaments, dont 6 anticancéreux qui verront leur production relocalisée ou augmentée sur le territoire national:

- topotecan : anticancéreux indiqué dans le cas de certains cancers pulmonaires et de l'appareil génital féminin (ovaire, utérus);
- melphalan : anticancéreux utilisé dans la prise en charge de certains cancers du sang et can-

- busulfan : anticancéreux utilisé dans le cadre de cancers du sang (leucémies), et dans le conditionnement de greffes de moelle osseuse ;
- fludarabine : anticancéreux utilisé dans la prise en charge de certains cancers du sang;
- paclitaxel : indiqué principalement dans la prise en charge de cancers du sein et des ovaires, et certains cancers pulmonaires;
- oxaliplatine : anticancéreux indiqué dans plusieurs cancers colorectaux.





Jeudi 11 avril 2024 à Dijon





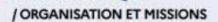


PATIENTS
ATTEINTS
D'UN CANCER
BRONCHIQUE
NON À PETITES
CELLULES

Indications des tests moléculaires en vue de la prescription de traitements de précision







INTERRÉGIONALE

EN ONCOLOGIE

DE RECOURS

PÉDIATRIQUE

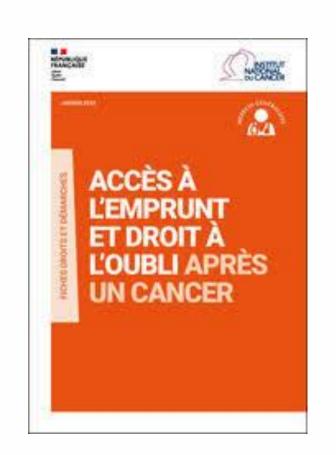


Jeudi 11 avril 2024 à Dijon









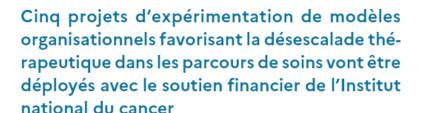






Jeudi 11 avril 2024 à Dijon





La désescalade thérapeutique se définit comme l'ensemble des moyens d'alléger le poids de la maladie et des soins tout en maintenant l'efficacité thérapeutique. Elle peut jouer sur le choix des moyens thérapeutiques, leurs doses, les modalités ou la durée de leur administration. C'est un levier essentiel de l'amélioration de la qualité de vie des malades et de la réduction des séquelles. L'Institut national du cancer porte un appel à projets annuel visant à encourager l'émergence ou le développement de démarches de désescalade thérapeutique portées par des établissements de santé. L'enjeu est d'identifier des modèles organisationnels susceptibles de faire la preuve d'un accès renforcé, pertinent et efficace, à la désescalade thérapeutique. Une fois leur caractère probant démontré par l'expérimentation, il s'agira d'en favoriser le déploiement en s'appuyant autant que de besoin sur des évolutions d'ordre normatif ou financier.

Cinq projets ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2023 et seront financés pour une durée de 18 mois :

- Mise en place d'un parcours de soins spécifique dans la radiothérapie adaptative avec préservation d'organe des cancers de vessie, Institut du cancer de Montpelier, Montpellier;
- DIASPO: dispositif infirmier d'accompagnement et de suivi post-opératoire, Centre Antoine Lacassagne, Nice;
- Parcours Tidoc : désescalade thérapeutique et conservation d'organe, Institut Gustave Roussy, Villejuif;
- Programme de réhabilitation intestinale après résection rectale pour cancer du rectum, CHU de Rouen, Rouen;
- DETHERMINATION: désescalade thérapeutique dans la prise en charge de microcarcinomes thyroïdiens par la thermoablation, Assistance publique – Hôpitaux de Paris, Hôpital Saint-Louis, Paris.







Jeudi 11 avril 2024 à Dijon





Deux réseaux d'excellence clinique pour une prise en soin graduée et en réseau des cancers de mauvais pronostic ont été labellisés

Face aux cancers de mauvais pronostic, c'est l'ensemble de l'organisation des soins — du diagnostic à la prise en soins — qui doit être mobilisée pour garantir qu'à tout moment du parcours, les actions de l'ensemble des professionnels soient en accord avec les meilleures pratiques dans le domaine. C'est dans cet objectif que l'Institut national du cancer a lancé en 2022 un processus de labellisation de cinq réseaux d'excellence clinique en charge des cancers de mauvais pronostic. Ces réseaux auront vocation à améliorer le parcours de soins des patients atteints de cancers de mauvais pronostic, en diffusant largement les meilleures stratégies thérapeutiques, en diminuant les délais de soins, en identifiant et en supprimant les ruptures de parcours, en augmentant les inclusions dans les essais cliniques, en améliorant le repérage et le traitement des évènements indésirables et, enfin, en assurant une coordination efficace entre les différents acteurs du réseau. La labellisation sera effective pour trois années.

labellisation. Ils seront structurés autour de centres experts maillant le territoire national, dont un sera qualifié de « centre pilote » et financé pour coordonner et structurer l'action du réseau. Cette nouvelle mission de coordination, proposée aux centres pilotes, vise à animer et mobiliser la communauté des établissements dont les activités cliniques sont les mieux organisées pour diffuser les meilleures pratiques sur tout le territoire national.

En 2023, à l'issue du premier appel à candidatures deux premiers réseaux nationaux ont obtenu la labellisation :

- le réseau national FEM-NET pour les cancers de mauvais pronostic gynécologiques et mammaires, avec pour centre pilote le Centre Léon Bérard associé à 32 centres experts;
- le réseau national GLIOREC pour les cancers de mauvais pronostic en neurologie, avec pour centre pilote l'hôpital de la Pitié Salpêtrière associé à 36 centres experts.

En juin 2023, le second appel à candidatures a été lancé pour la labellisation de trois réseaux d'excellence clinique de cancérologie en





Jeudi 11 avril 2024 à Dijon





La réforme des autorisations d'activité de soins de traitement du cancer, poursuivant un objectif d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, est entrée en vigueur au 1^{er} juin 2023 et se déploie progressivement

La réforme des autorisations de l'activité de soins de traitement du cancer, lancée par l'ordonnance du 12 mai 2021, et encadrée par les deux décrets¹ et l'arrêté² du 26 avril 2022 entrés en vigueur le 1er juin 2023, sera progressivement mise en œuvre courant 2024 au sein des territoires, une fois les nouvelles autorisations octroyées par les Agences régionales de santé (ARS) sur le fondement du schéma régional de santé-programme régional de santé (SRS-PRS) 2023-2028 rénové.

Cette réforme a notamment instauré ou révisé les seuils d'activité minimale en chirurgie oncologique. De nouveaux seuils ont été instaurés pour les organes digestifs (foie, pancréas, œsophage, rectum, estomac) et gynécologiques (ovaire).

Les seuils en matière de chirurgies mammaires et thoraciques ont, eux, été renforcés. Ces seuils d'activité ont été déterminés à partir des recommandations nationales et internationales dans un double objectif d'améliorer la qualité et la sécurité des soins destinés aux patients atteints de cancer, tout en veillant à conserver l'accessibilité de l'offre de soins. Ainsi, l'autorisation de traitement du cancer est conditionnée au respect par l'établissement de soins autorisé de la réalisation de l'activité minimale annuelle fixée par arrêté du ministre chargé de la santé.

Cette évolution des seuils d'activité minimale en chirurgie oncologique s'est par ailleurs accompagnée d'une nouvelle méthodologie de calcul de l'activité des établissements. L'Institut national du cancer, en collaboration avec l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), a développé et mis à disposition des établissements de santé et autorités de tutelles sur le site Scansanté de nouvelles restitutions de cette activité déclinées par établissement.











Contexte régional





Jeudi 11 avril 2024 à Dijon













INSTITUT NATIONAL DU CANCER

Associations







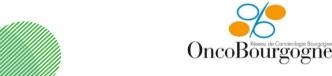






Loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral

Fusion des RRC existants, rédaction des statuts et aboutissant à la signature d'un CPOM (maintien des deux sites)









Franche-Comté

Conseil régional

COMTE











Assemblée générale

Les structures autorisées en cancérologie de la région Bourgogne-Franche-Comté

Les structures de santé et médico-sociales impliquées dans la prise en charge des patients atteints de cancer Les autres structures impliquées dans le diagnostic et la prise en charge des patients atteints de cancer et la recherche

Les structures de coopération qui concourent à l'organisation et à la coordination de la prise en charge du cancer

Les associations d'usagers et de patients

Les structures régionales représentatives des unions et ordres professionnels, et fédérations d'établissements





Jeudi 11 avril 2024 à Dijon



Missions des DSRC

Contribuer à la coordination de l'organisation régionale de l'offre de soins en cancérologie et à sa lisibilité

Promouvoir la qualité et la sécurité des traitements des patients atteints de cancer



Développer l'expertise et l'expérimentation de projets communs innovants et accompagner les évolutions de l'offre de soins

Contribuer à l'information et à la formation des acteurs, des patients et de leurs proches sur le parcours de santé en cancérologie









Jeudi 11 avril 2024 à Dijon









→ ACTUALITÉS









A LA UNE

mars 2024

DSRC ORGANISATION DES SOINS

Webinaire à destination

des infirmiers libéraux :

Thrombose et cancer: 7

OUTILS & PRATIQUE

PRISES EN CHARGE SPÉCIFIQUES



À VENIR

07.03.24

Webinaire à destination des libéraux

SOINS DE SUPPORT

Annuaire des soins de supports

Les soins oncologiques de support

Psycho-oncologie

Social

Diététique

Activité physique adaptée

Onco-esthétique

Masso-kinésithérapie

11 → 12.03.24 **(a)** Besançon

Formation en cancérologie à destination des infirmiers

14.03.24 • Auxerre

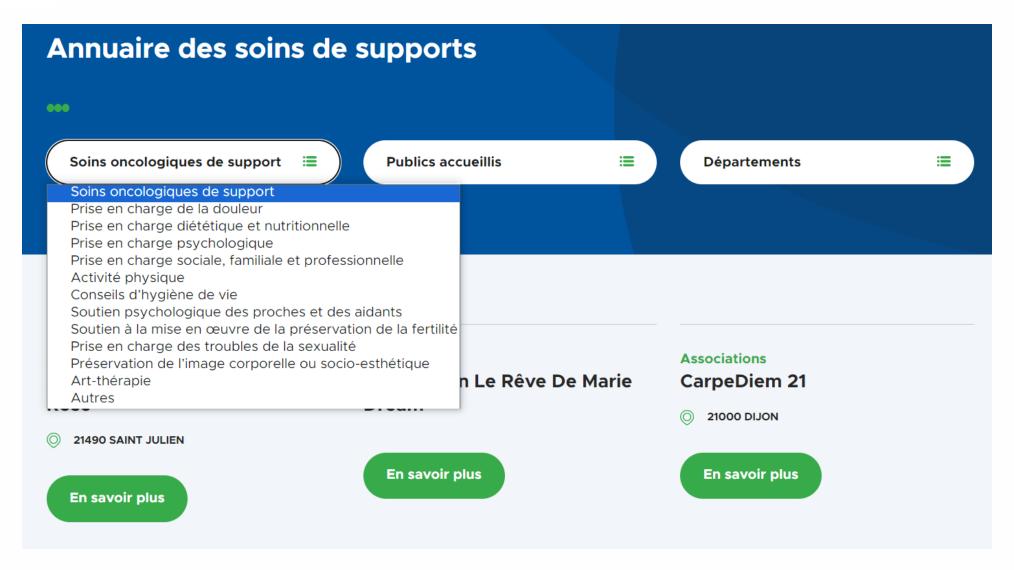
Formation à destination des pharmaciens





Jeudi 11 avril 2024 à Dijon









Jeudi 11 avril 2024 à Dijon





Groupes de travail



Conseils nutritionnels

au cours d'un traitement en cancérologie

Généralités

L'alimentation est un facteur pouvant agir en prévention de l'apparition des cancers, mais également en soins de support pendant les traitements.

Avoir une bonne alimentation permet de :

- couvrir les besoins de votre organisme
- · préserver vos muscles (masse maigre)
- améliorer la tolérance aux traitements curatifs
- renforcer vos défenses immunitaires pour être moins vulnérable
- améliorer votre qualité de vie (confort physique et moral)
- réduire le risque de complications chirurgicales et donc le temps d'hospitalisation

Cependant, une dénutrition peut survenir.

La dénutrition est un **déséquilibre** entre vos apports alimentaires et les besoins de votre organisme et se traduit par une diminution du poids, une perte musculaire, une augmentation de la fatigue, etc.

Plus la prise en charge sera rapide et précoce, plus elle sera efficace.

Ces fiches pratiques ont pour objectif de vous aider à être vigilant à votre état nutritionnel et de vous accompagner tout au long de votre parcours.

Elles ont été créées par un collectif de professionnels de la santé de la Région Bourgogne-Franche-Comté (diététiciens, médecins nutritionnistes) à partir des données actuelles de la science.

N'hésitez pas à prendre conseil auprès du diététicien ou du médeci nutritionniste de votre établissement de prise en charge.





Conseils nutritionnels

au cours d'un traitement en cancérologie

Et les symptômes?

Sécheresse buccale

Humidifier la bouche

• Rincer la bouche avec une solution saline plusieurs fois par jour (1 càc de bicarbonate de soude ou de sel de mer pour 75 cl d'eau bouillie refroidie) ou avec un brumisateur ou pulvérisateur



Bien s'hydrater pour favoriser la salivation

· Boire régulièrement, lentement par petites gorgées, en dehors des repas



 Privilégier les boissons froides car elles maintiennent la muqueuse buccale plus longtemps humides, les glaces et les glacons peuvent faciliter le mécanisme de déglutition

• Les fruits et légumes sont une source importante d'eau

Prendre soin de votre bouche

• Effectuer des brossages des dents et de la langue régulièrement. Bien se rincer la bouche car les restes de dentifrice assèchent la muqueuse buccale





Favoriser le nettoyage des muqueuses

• Certains aliments tels que l'ananas ou le kiwi peuvent aider

Lubrifier la bouche

• En début de repas favoriser les aliments gras comme la crème fraîche, le beurre ou l'huile d'olive pour aider à mieux avaler les aliments











Formations

- Formation IDE sur 4 jours (janvier et février 2025)
- Journée régionale SOS le 27 septembre 2024
- Soirée de formations médicales





Jeudi 11 avril 2024 à Dijon



